

LE DEVOIR

2

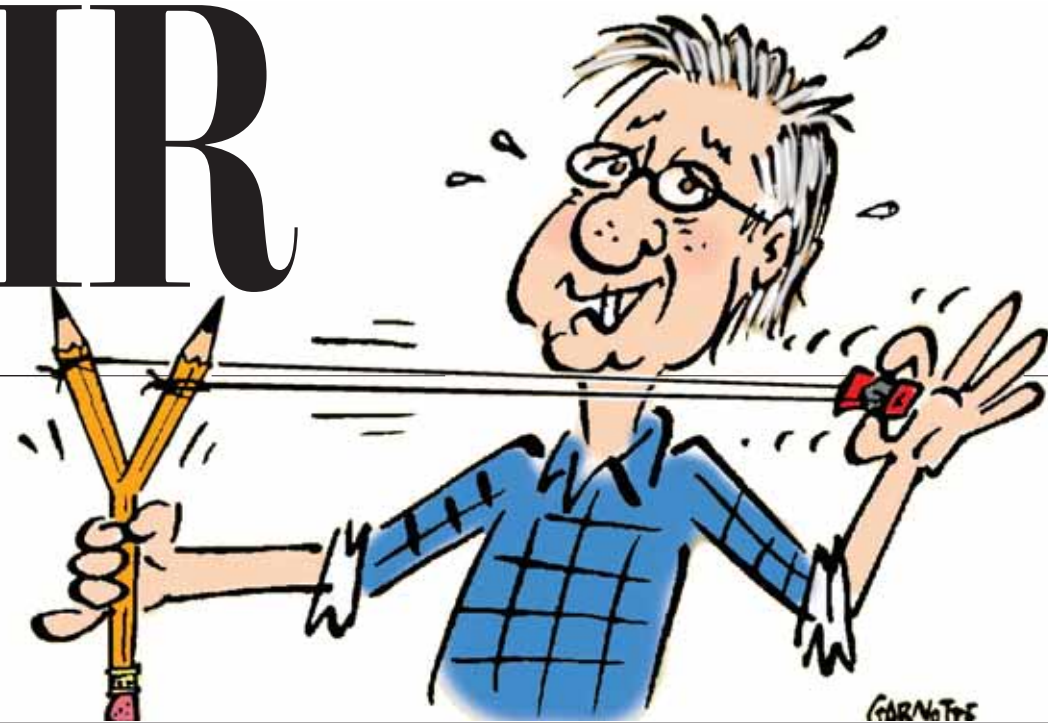
ÉCONOMIE

Le grand patron de SNC-Lavalin quitte l'entreprise pour la retraite

ACTUALITÉS

Garnotte range ses crayons. Snif!

A 8



La sculptrice Laurence Vallières dans les pattes de son lièvre
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

III ART URBAIN

Laurence Vallières cartonne là où ses animaux la mènent

La sculptrice gratifie le festival Mural d'une œuvre géante

RALPH ELAWANI
COLLABORATEUR
LE DEVOIR

Pour certains, peu de choses sont plus drôles qu'un chimpanzé qui tombe d'une branche après avoir reniflé ses doigts, préalablement utili-

sés pour se gratter le postérieur. Pour d'autres, peu d'images sont plus attendrissantes que celles d'un pitbull prenant soin d'un bébé, sur un air de xylophone gentillet. Pourquoi? Le philosophe français Henri Bergson affirmait qu'il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est pro-

prement humain. C'est parce que les animaux évoquent parfois les humains qu'ils nous font rire ou réfléchir. Les grands satiristes l'ont compris très tôt (le grand capital aussi, remarquez).

VOIR PAGE A 2 : MURAL

Guerre de mots entre Trudeau et les premiers ministres conservateurs

La réforme de l'évaluation environnementale au cœur de la querelle

MARIE VASTEL
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
LE DEVOIR

La guerre entre Justin Trudeau et ses homologues provinciaux conservateurs s'envenime. Alors que les premiers ministres de cinq provinces font front commun pour arguer que sa réforme de l'évaluation environnementale menace l'unité nationale, M. Trudeau les accuse de s'adonner à un odieux chantage « irresponsable ».

Le gouvernement Trudeau annoncera

mercredi s'il accepte ou non les quelque 200 amendements apportés au projet de loi C-69 par le Sénat. Les premiers ministres de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont publié une lettre lundi soir dans laquelle ils implorent les libéraux fédéraux d'évaluer la totalité de ces changements.

« Le gouvernement fédéral doit reconnaître le rôle exclusif des provinces et territoires sur la gestion du développement de nos ressources naturelles non renouvelables ou il risque de créer une crise constitutionnelle », scandent

respectivement les premiers ministres Jason Kenney, Scott Moe, Brian Pallister, Doug Ford et Blaine Higgs. S'ajoute au groupe le premier ministre indépendant des Territoires du Nord-Ouest, Bob McLeod (dont le frère est le député fédéral libéral local).

La réplique de Justin Trudeau n'a pas tardé. Et elle a été cinglante. « Le fait que des politiciens, des premiers ministres provinciaux conservateurs soient en train de faire des menaces à l'unité nationale si on ne leur donne

VOIR PAGE A 5 : GUERRE

III HYDRO-QUÉBEC

La remise de trop-perçus mal reçue par des experts

Mais la classe politique salue une victoire des citoyens-clients-actionnaires contre la société d'État

MARCO BÉLAIR-CIRINO
ALEXANDRE SHIELDS
LE DEVOIR

500 millions

C'est la somme qu'Hydro-Québec remboursera à ses clients, en plus de geler ses tarifs en 2020 et de limiter les hausses au taux d'inflation pour les quatre années suivantes.

Le premier ministre François Legault privera l'État québécois de centaines de millions de dollars pour apaiser le mécontentement populaire à l'égard des « trop-perçus » d'Hydro-Québec qu'il a alimenté dans l'opposition. Une décision contestée par des experts.

À sa demande, Hydro-Québec annoncera un gel tarifaire en 2020, puis fixera l'augmentation des tarifs d'électricité au niveau de l'inflation au cours des quatre années suivantes. D'autre part, la société d'État versera d'un coup des ristournes totalisant quelque 500 millions à ses clients résidentiels, commerciaux et industriels, et ce, en guise de compensation pour les « trop-perçus » qu'elle a engrangés au fil des dernières années.

Le ministre de l'Énergie, Jonatan Julien, déposera mercredi un projet de loi visant à soustraire Hydro-Québec au processus de fixation des tarifs d'électricité de la Régie de l'énergie.

M. Legault dit être « conscient que des gens, à cause du travail [de la Coalition avenir Québec] dans l'opposition, auraient peut-être pu interpréter, ou être choqués, du fait d'Hydro-Québec a augmenté ses tarifs plus que l'inflation ». « Je voulais qu'Hydro-Québec fasse un geste pour rembourser les Québécois qui ont subi durant les deux premières années du gouvernement libéral [2014 et 2015] des hausses supérieures à l'inflation », a-t-il déclaré, à trois jours de l'ajournement prévu des travaux parlementaires.

« Bonbons », « ridicule »

Ancien régisseur de la Régie de l'énergie, François Tanguay critique sévèrement la décision annoncée du gouvernement Legault, qu'il qualifie de « ridicule », dans une lettre publiée mercredi dans *Le Devoir*. « Cette vision courte, populiste à outrance de ce gouvernement face aux trop-perçus souligne à gros traits un manque de vision environnementale si critique pour notre avenir commun. Pourquoi ne pas piger dans cette fortune dormant dans les coffres de l'État pour investir dans

VOIR PAGE A 2 : TROP-PERÇUS

LE CADEAU DE GREC.
L'ÉDITORIAL DE ROBERT DUTRISAC PAGE A 6

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Éditorial.....A6
Idées.....A7
Économie.....B1
Décès.....B3
Avis légaux.....B4
Monde.....B5
Sports.....B6
Météo.....B6
Mots croisés.....B6
Sudoku.....B6
Culture.....B7
Grille TV.....B7

